



SAINT-MANDRIER

Un projet ambitieux pour la plage de la Coudoulière

Au cours d'un conseil municipal dominé par des questions budgétaires, le maire a dévoilé un nouveau chantier sur le littoral

Vendredi soir, le conseil municipal, toujours masqué et retransmis en direct sur Facebook, a été dominé par des questions budgétaires. A la baguette, le service comptable et Annie Esposito, adjointe aux affaires financières.

Au cours d'un débat les élus ont abordé les grandes lignes du budget 2021. Dans le contexte de crise sanitaire et financière, l'heure est aux économies. Les projections présentées par la majorité font apparaître une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 0,8 % à 6,9 millions d'euros. 2021 atteint la somme de 6 889 175,65 € et prédit une baisse de 0,8 % par rapport à 2020.

Peu de dette mais de nombreux projets

Niveau endettement, la ville tire son épingle du jeu et se targue même de figurer dans le top 3 des communes les moins endettées de la région.

Une sobriété qui n'empêche pas la ville de mener quelques investissements.

Ce qui est le cas avec le projet de réhabilitation de la demeure Fliche-Bergis dont la première partie des travaux va pouvoir débuter cette année, avec un premier financement à hauteur de 900 000 €.

Autres chantiers, la réalisation d'un foyer des jeunes au cœur du village, rehaussé à l'étage d'une médiathèque pour la somme de 700 000 €.

Pour atteindre ses objectifs



La municipalité envisage de donner un nouveau visage à cette partie du littoral mandréen. (Photo DR)

la commune devra compter sur diverses subventions départementales et régionales. Les demandes ont été actées en conseil, vendredi soir, non sans susciter des commentaires de la part des élus de l'opposition, quant aux sommes avancées.

Renaturalisation de la Coudoulière

La séance s'est achevée avec un scoop, concernant la plage de la Coudoulière. Le projet est encore à l'état embryonnaire mais Gilles Vincent a évoqué les grandes lignes. L'objectif est de renaturaliser le site et les espaces voisins avec la création d'un théâtre de verdure. Cela nécessitera, un



Gilles Vincent est satisfait : sa commune a obtenu la note de 18/20 sur le site touscontribuables.org qui a passé au crible les dépenses de fonctionnement des communes. (Photo L. F.)

désenrochement de la plage, une revégétalisation en essences de pins parasols et d'oliviers pour rem-

placer les palmiers et la destruction du parking actuel.

LY. F.